



Direction des affaires culturelles
Direction des familles et de la petite enfance

2024 DAC 181 DFPE Subventions (180 000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La familiarisation aux pratiques culturelles, et ce dès le plus jeune âge, est un objectif majeur de la politique culturelle et éducative de la Ville de Paris. Faire bénéficier à tous les enfants, et en particulier à ceux les plus éloignés des pratiques artistiques, des programmes d'éducation artistique et culturelle, favoriser les liens avec des équipements de proximité, permettre à chaque enfant de découvrir des œuvres et de rencontrer des artistes inspirants constituent des priorités et un engagement au quotidien pour la municipalité.

Le rapport de Sophie Marinopoulos « une stratégie nationale pour la santé culturelle » sur l'éveil culturel et artistique du jeune enfant pointe en effet l'indispensable nécessité de promouvoir et pérenniser l'accès des jeunes enfants, en lien avec son parent, à ces disciplines riches et variées pour grandir.

Les livres, les arts plastiques, le chant et la musique sont proposés quotidiennement aux enfants accueillis dans nos établissements d'accueil de la petite enfance municipaux et font l'objet d'actions inscrites dans les projets d'établissement. Si les équipes s'appuient principalement sur leurs compétences internes pour proposer ces actions, elles peuvent également solliciter des ressources externes pour des interventions ponctuelles auprès des enfants (parents musiciens, conteurs, danseurs...).

Le dispositif « l'Art pour Grandir », qui implique plus de 1000 établissements (crèches, écoles, centres de loisirs, collèges, lycées professionnels, établissements médicaux-scolaires et accueils pour élèves exclus) et 200 partenaires culturels a permis depuis 16 ans de créer des relations nouvelles entre les services culturels, les équipes pédagogiques et d'animation des établissements scolaires parisiennes, les enfants et leurs familles. La municipalité a souhaité renforcer son action auprès des plus petits car l'éveil artistique constitue un formidable levier pour lutter contre les déterminismes sociaux, favoriser le développement des enfants, soutenir la mobilisation des professionnel.le.s de la petite enfance et nourrir leurs pratiques, et également pour sensibiliser les parents aux propositions culturelles à destination du très jeune public.

Ces résidences d'artistes, co-construites avec les équipes, s'adressent donc aussi bien aux professionnel.le.s des établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE) pour favoriser l'interconnaissance, la valorisation des pratiques existantes, l'appropriation des ressources de la structure partenaire, qu'aux enfants et à leurs parents en proposant des ateliers, spectacles, et concerts.

Les premières expériences depuis le début du dispositif en septembre 2020 et leurs évaluations qualitatives - menées à la fois par un sociologue de l'université Paris 1 et par les équipes respectives des établissements et des associations culturelles - sont positives pour l'ensemble des acteurs et suscitent l'adhésion de tout.e.s pour une poursuite dans l'intérêt des enfants.

Fort de ce constat, la Ville de Paris souhaite déployer le dispositif pour proposer chaque année une résidence d'artiste dans un ou plusieurs établissements d'accueil de chaque Circonscription affaires scolaires et petite enfance, en priorisant les quartiers Politique de la Ville.

Ainsi, à compter de septembre 2024 et pour l'année scolaire à venir, ce sont 30 nouveaux établissements d'accueil de la petite enfance municipaux qui bénéficieront de cette programmation artistique et culturelle. 4 projets financés par la CAF seront également menés dans des crèches associatives, soit un total de 34 résidences artistiques en établissements d'accueil de la petite enfance.

Le présent projet de délibération propose le soutien aux 23 structures culturelles suivantes :

L'association des **Revalorisateurs AD'REV** œuvre pour la promotion, la création et la diffusion de l'art contemporain, l'expression chorégraphique, théâtrale, musicale, audiovisuelle par des projets pédagogiques artistiques. Le projet « Les Booms VilAins » de Johan Anselem s'inspire des bals arrangés

de la compagnie La Halte-Garderie pour proposer des Boums stimulant la psychomotricité, la créativité et les sens à travers des jeux chorégraphiques. Les deux intervenantes Clémence Pavageau artiste chorégraphique et Dorothée Goxe, danseuse interprète et intervenante artistique proposeront un projet accessible aux enfants en situation de handicap.

L'association Oreille en Liberté regroupe un collectif d'artistes ayant une sensibilité musicale commune et un intérêt pédagogique pour la musique. Elle propose des Goûter-Concerts et des programmes conçus pour stimuler l'imagination des plus jeunes. Le projet « Croq'comptines » incitera les tout-petits à l'exploration de différentes expériences artistiques et sensorielles, à l'enrichissement de leur univers sonore notamment grâce aux sons du quotidien (casseroles, eau qui coule, ...), au gustatif lors d'un goûter. Encadré par la chanteuse soprano Macha Lemaitre, les ateliers mêleront jeux musicaux, jeux corporels et gourmandises. Au fil des séances, un spectacle sera créé, auquel les enfants pourront prendre part et guider leurs parents lors d'une représentation.

Le CENTQUATRE est un espace de résidences, de production et de diffusion pour les publics et les artistes du monde entier. En son cœur, se trouve la Maison des Petits, un lieu d'accueil parents/enfants, dédié aux enfants de la naissance à 5 ans. Le CENTQUATRE portera deux projets de résidences artistiques en EAPE.

- Le premier projet est porté par l'artiste plasticienne Anne-Flore Cabanis. Elle invite les enfants et les professionnels à la découverte de son univers plastique autour du tracé de ligne et de couleur pour créer des œuvres. Ses propositions intègrent aussi des éléments sonores, vidéos et des performances. Les enfants, les parents et l'équipe de la crèche seront invités à se rendre à la Maison des Petits afin de continuer l'exploration artistique hors les murs au CENTQUATRE.
- Le deuxième projet est porté par Aimée Lagrange danseuse de la compagnie Olivier Dubois et diplômée pour enseigner en école Montessori. Son travail vise à faire découvrir aux professionnel.les et aux enfants un nouveau rapport à leur corps par la pratique de la danse. Elle s'attache à soutenir le développement des enfants par la danse.

L'association **Dites donc !** vise à faire découvrir la voix lyrique aux jeunes enfants par une expérience d'éveil autour d'histoires et de contes. Les artistes Julia Beaumier et Clémence Olivier proposent une découverte de la voix lyrique par une déambulation dans les différentes sections pour faire entendre le répertoire lyrique de toutes les époques. Des ateliers vocaux seront dédiés et des temps de formation théorique sur la voix et le tout-petit seront proposés aux professionnel.les. La résidence se clôtura sur une journée musicale incluant les enfants, les professionnel.les, les parents, les bibliothécaires et les intervenantes.

L'association **La Maison Ouverte - Théâtre Dunois** promeut la création artistique contemporaine sous toutes ses formes afin d'en faciliter l'accès aux jeunes et aux familles. Le projet porté par Elise Maître sera déployé dans deux EAPE. « GROIN » est un spectacle d'un spectacle immersif et olfactif qui vise à questionner le sens de l'odorat. L'artiste prévoit des temps d'observation et de pratique autour de l'odorat, des sons et des matières. Pour les équipes de l'EAPE des temps de transmissions théoriques, d'expérimentations autour d'un odorathèque seront proposés. Le projet s'articule aussi autour de spectacles proposés par le théâtre Dunois. Des ateliers parent/enfant seront aussi proposés sur le modèle des bains de forêt.

La **compagnie KeatBeck** est une compagnie de danse qui travaille dans des endroits où la danse n'est pas présente. Le projet concerne deux EAPE. Le projet MONUMENTAL, conçu par le chorégraphe K Goldstein et le compositeur Yannick Valmorin fait appel à des intervenants du Centre Pompidou (4e). Il vise à offrir une expérience esthétique et créative aux enfants, au personnel de la crèche et aux parents en alliant la danse, la musique, le plastique et la vidéo. La thématique de la forêt est également au cœur du projet. Lors de la journée pédagogique, un temps est dédié aux équipes de l'EAPE afin qu'elles puissent prendre soin de leur corps, développer leur esprit critique, la cohésion d'équipe et la créativité par le mouvement.

La **Cité de la musique - Philharmonie de Paris** propose chaque année près de 500 concerts symphoniques, baroques, de jazz ou de rock. La Philharmonie des enfants est un espace de jeu dédié aux enfants de 4 à 10 ans pour jouer, explorer, écouter, vivre et sentir la musique. La Cité de la musique porte deux projets en EAPE.

- « Matières et son » est un projet éducatif pour l'éveil musical des tout-petits, basé sur l'expérience du son et les interactions interpersonnelles par le jeu musical. Il comprend plusieurs actions pédagogiques coordonnées autour de la thématique des matières et des sons, encadrées par des musiciens pédagogues spécialisés en éveil musical.
- « Bébés au Musée de la musique » a pour objectif de faire entrer les enfants dans le monde des instruments de musique par le conte et l'imaginaire, de les sensibiliser à la musicalité de leur corps et de les faire jouer avec leur voix. Cette résidence a lieu en partenariat avec le Musée de la musique. Le projet comporte des temps d'intervention en crèche avec des musiciens pour éveiller les enfants au monde du chant et des instruments de musique, deux visites-ateliers au

Musée de la musique pour le personnel de l'EAPE, et des visites "bébés au Musée" proposées aux parents en duo avec leur bébé.

La **compagnie des Epices** est une fabrique de projets artistiques et culturels depuis 1993 qui travaille principalement autour du conte, du théâtre et des arts du récit. Les artistes Florence Desnouveaux (conteuse) et Olivia Machon (comédienne) présentent un projet autour des sensibilités au sein d'un collectif. La résidence débutera autour du répertoire d'histoires, de comptines, de jeux de masques, de gestes des artistes pour faire émerger petit à petit un répertoire commun. Celui-ci sera restitué dans l'EAPE en fin de résidence pour les équipes. Elles seront également accompagnées par les deux artistes sur un éveil aux gestes et manipulations de matériaux autour du conte.

La **Fine compagnie** propose des ateliers de danse, et de mise en mouvement en interaction avec les tout-petits et les professionnels. Le projet « Coucou », volet immersif du spectacle L'Écllosion, est un parcours de découverte du corps et des sens pour les tout-petits, proposé par trois danseuses, un comédien, un musicien et une plasticienne qui interviendront. Par la danse, la musique, l'utilisation d'objets et de matières textiles, le projet Coucou guide les enfants dans la découverte des sensations, en leur offrant un espace d'exploration ludique et créatif, tout en renforçant la relation entre les enfants et les adultes.

La **Sirène de Paris** est une association créée en 1874 qui défend la création, la musique française et les valeurs de l'éducation populaire. Aujourd'hui, l'orchestre rassemble plus de 70 musiciens. Pour l'année 2024-2025, trois jeunes ensembles professionnels seront accueillis en résidence au Pavillon de la Sirène. Le projet a pour objectif de développer l'écoute et la créativité de l'enfant en favorisant l'intérêt pour les bruits environnants et la découverte de différents instruments. Par ailleurs, le projet vise à donner aux équipes pédagogiques de la crèche des outils pour développer une nouvelle approche musicale au sein de l'établissement.

Le **Cabaret des oiseaux** est une compagnie théâtrale multidisciplinaire : théâtre, musique, cirque, danse chant. Le projet est porté par l'artiste Maud Miroux de la compagnie Sous le sabot d'un cheval. Accompagnée par Lola Malique violoncelliste elle proposera des moments de danse avec les enfants, les parents et les professionnel.les. Les équipes de l'EAPE bénéficieront de sa conférence spectacle destinée aux professionnels de la petite enfance, d'un temps d'échange et de danse collective. Une photographe professionnelle qui viendra documenter le projet. A l'issue de la résidence, une exposition sera proposée ainsi qu'un album photo du projet pour chaque famille.

Le **Concert Spirituel** se donne pour objectif de valoriser des œuvres oubliées afin de faire entendre la musique baroque. Le projet est conçu autour de l'éveil musical et la découverte de la musique classique. Dans le cadre de la sortie de l'enregistrement du Requiem de Fauré par le Concert Spirituel en 2024, le projet est basé sur les œuvres du compositeur français dont la musique offre de belles opportunités d'éveil musical. L'objectif du projet est de favoriser la créativité et l'éveil musical des jeunes enfants par une pratique musicale collective, une familiarisation avec des œuvres de musique classique et des rencontres avec des artistes professionnels. Les équipes de la crèche et les parents en bénéficient également avec des temps spécifiques.

L'association **Musique Danse XXe - Regard du Cygne** propose des ateliers de danse, et de mise en mouvement en interaction avec les tout-petits et les professionnels. Le projet « Arrullo » porté par Paulina Ruiz propose une itinérance choré-somatique inspirée des mouvements sensori-moteurs de la petite enfance pour créer une danse sonore. La création d'un journal ciné-chorégraphique permettra de garder une trace de ce qui a été fait dans l'EAPE. Des ateliers en famille auront également lieu pour créer un espace d'éveil à la danse en famille et favoriser la coopération, la co-éducation intergénérationnelle par la danse. La journée pédagogique aura lieu au Regard du Cygne pour explorer la pratique choré-somatique et pour que les professionnel.les se saisissent du projet.

L'**association l'Eclaboussée** promeut une approche expérimentale de l'art ancrée dans un terrain et un contexte. Elle est membre du Collectif Puzzle et présente deux résidences artistiques en EAPE.

- Le projet « Ecoute je danse ! » est porté par Stéphanie Moitriél danseuse et Boris Kohlmayer musicien et s'inscrit dans la création du spectacle « Ecoute, je danse ! ». Le projet de résidence questionne les liens entre mouvements du corps et son. Pour cela, les artistes réinventent et questionnent les formes du concert, de la sieste musicale, du spectacle de danse, du bal ou encore de la boum.
- Le projet « Dansez les mots » explore la parole à travers le langage et le mouvement, la danse et la poésie aux côtés de tout-petits qui découvrent la parole et s'exercent à chaque instant à se l'approprier. Les artistes Céline Dauvergne et Séverine Rième sont danseuses et chorégraphes. La voix est au cœur de ce projet en jouant sur la dissociation de la voix et du mouvement. Séverine Rième est aussi créatrice lumière et propose des dispositifs avec des matières (textile, plastique etc). L'objectif est de soutenir le développement sensori-moteur des enfants et le

développement du langage, soutenir le bien-être au travail des professionnels, faciliter le lien parent-enfant et créer des liens avec des lieux culturels.

La compagnie **Les Bruits de la Lanterne** propose des spectacles et des ateliers de découverte artistique pour les jeunes enfants afin de nourrir leur imaginaire en combinant la musique improvisée, la littérature, les images cinématographiques, les lanternes et les éléments de la nature. En partenariat avec le Centre Paris Anim' Mathis (19e), ce projet invite l'enfant et l'adulte à se poser, rêver, laisser libre cours à leur imaginaire, explorer ombres, matières, couleurs et sons. La musique de la contrebasse est improvisée et les poèmes surgissent en lien avec ce qui se passe dans l'instant, en fonction de la réaction des enfants.

L'association **Les Contes du Vivant** a pour objectif d'écrire, réaliser et diffuser des contes audio sur le vivant à destination d'un jeune public tout en développant des activités artistiques. Le projet porté par Gwendoline Druenes a pour objectif de faire appréhender le vivant par les différents sens (ouïe, odorat, toucher...) aux jeunes enfants et aux équipes pédagogiques. Les artistes proposent une création sonore et plastique qui favorise l'éveil multi-sensoriel autour de la rencontre entre une abeille et un pissenlit. Le projet de résidence s'articule autour de séances d'éveil musical avec différents sons, des séances chantées et des séances contées avec des propositions sensorielles.

La compagnie Les Demains qui chantent est fondée en 1995 et oriente depuis 7 ans son travail vers l'environnement, le rapport à la nature et le lien avec les enfants. Une grande partie de ses créations est tournée vers les tout-petits et diffusée dans des lieux et festivals emblématique du spectacle vivant pour le jeune et très jeune public. Elle présente deux projets de résidences en EAPE avec des séances au Maquis d'Emerveille (18^e) pour renouer des liens de nature à l'extérieur.

- Le projet « Terre ! » s'adresse aux personnes âgées et aux tout-petits dans le but d'aborder l'art et la culture comme un moment de vie, une manière de partager et de vivre ensemble. Le projet est destiné aux enfants, à leur famille et à l'équipe de l'EAPE ainsi qu'aux résident.es et à l'équipe soignante de la Maison du Parc, un EHPAD du 13^{ème} arrondissement. La résidence vise à retisser des liens entre les personnes âgées et les tout-petits tout en offrant aux professionnel.les des temps de ressourcement et de réflexion. Les thématiques du lien à la nature, de la terre et du toucher sont au cœur de ce projet artistique qui mobilise des arts-plastiques avec de l'argile colorée, de la musique et de la danse.
- Le projet « Jardiner la nature au cœur des enfants » vise à se reconnecter à leur environnement et à la nature. Les interventions artistiques en EAPE mêleront des sentiers buissonniers qui sont des installations-jardins dans laquelle un.e artiste (musicien.ne, marionnettiste, clown) accueille les jeunes enfants pour des performances d'arts plastiques et de poésie et un programme de familiarisation au jardin.

La Maison de la Poésie à Paris est un lieu dédié à la promotion et la diffusion de la poésie contemporaine. Ce projet vise à faire entrer l'écriture et la littérature au sein de l'EAPE par le biais de la musique, de la chanson. Accompagnée de Julie Bonnie (autrice et chanteuse), les professionnels seront invités à partager une chanson en présence des enfants. Toutes les chansons partagées seront chantées ensemble, et harmonisées lors d'ateliers de pratique vocale qui contribueront notamment à la cohésion d'équipe. Puis, les professionnels écriront ensemble les paroles de la chanson de la crèche lors d'un atelier d'écriture. À la fin de cette résidence, l'équipe pourra chanter et transmettre ce nouvel hymne aux nouvelles venues, aux parents et aux enfants.

Le Musée en Herbe se donne pour mission d'initier à l'art le plus grand nombre et notamment les enfants. Des baby-visites et baby-ateliers ont été mis en place depuis une vingtaine d'années. Le projet s'inspire des œuvres présentées dans l'exposition du Musée en Herbe « Il était une fois les contes de Wenna » par une artiste contemporaine chinoise. L'exposition évoque les chats, l'océan et les constellations. L'artiste offre une diversité de matériaux et de médiums : peinture, sculpture, installation, livres et contes. Les ateliers sont adressés aux enfants mais également à l'équipe de la crèche qui sera conviée au Musée lors de la journée pédagogique.

L'Orchestre de chambre de Paris s'attache à proposer une offre de découverte de son répertoire dès le plus jeune âge. L'Orchestre de chambre de Paris propose deux résidences en EPAE. Ce projet s'articule autour d'ateliers d'activités d'éveil musical ludique et pédagogique, animés par un binôme formé de deux musiciens de l'orchestre et une musicienne intervenante. Trois types d'actions seront menés : des ateliers de découverte musicale, des ateliers de conte musical et au moins un mini-concert ouvert aux familles.

L'Orchestre Lamoureux est un ensemble symphonique français créé en 1881. Il propose une programmation très jeune public dans le cadre de Bébé Concerts depuis plus de dix ans. Le projet vise à faire découvrir la musique classique et favoriser l'écoute. La pratique du chant sera mise en avant par l'apprentissage de comptines à partir de 2-3 ans. Les ateliers prendront la forme de prestations musicales en lien avec les programmes des Bébé Concerts et de pratique rythmique par la chanson, les gestes ou encore le body clapping. La résidence sera coordonnée par la violoniste Aliona Jacquet-Aprelef

également enseignante d'éveil musical. Les enfants seront invités à deux Bébés Concerts avec leurs parents et les équipes de l'EAPE.

L'association Pièces à emporter est née en 2015. Elle œuvre dans divers quartiers en Politique de la Ville et une programmation de spectacles professionnels à jour en appartement ou dans des lieux de vie. Le projet « Les petites histoires à emporter » propose des ateliers d'approche du livre et de la lecture pour les enfants, les parents et les professionnel.les de la petite enfance. Le projet de résidence se construit autour de sélection de livres jeunesse. Une comédienne prépare la lecture en fabriquant une scénographie, un petit dispositif fait de reliefs et cachettes où les enfants sont invités à évoluer. La comédienne proposera des ateliers de mise en jeu du livre avec des notions de jeu théâtral, de pose de voix et de relaxation.

Le Réseau Môm'artre se donne pour mission depuis 21 ans de contribuer à l'égalité des chances en menant des projets éducatifs et artistiques pour accompagner la parentalité, favoriser le lien social et permettre à chaque enfant de s'ouvrir à la culture par les arts. Le projet est porté par Coralie Jauvin, une artiste pluridisciplinaire qui explore les souvenirs d'enfance grâce à différents outils : la photographie, la vidéo et les installations. Le « Ciel » sera le fil conducteur des activités de découverte du livre et des activités artistiques plastiques pour favoriser la découverte de différents éléments qui habitent le ciel ou des phénomènes météorologiques. Coralie Jauvin souhaite sensibiliser et éveiller les enfants à l'art et la nature. Elle s'appuiera sur des éléments naturels, des photos, des vidéos pour aboutir à une exposition-installation.

Afin de soutenir ces 23 structures culturelles pour la réalisation des 30 projets, je vous propose donc de leur attribuer des subventions distinctes d'un montant de 6.000 euros par projet, soit un total 180.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes au projet.

La Maire de Paris

2024 DAC 181 DFPE Subventions (180.000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date des _____ 2024 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution de subventions à 23 structures pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir, et la signature d'une convention le cas échéant ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick Bloche au nom de la 6ème commission et par Mme Carine Rolland au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association 104 CENT QUATRE, 104 rue d'Aubervilliers. 75019 PARIS 2024_08196; 181068
SIRET : 50837292700014

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association ASSOCIATION DES REVALISATEURS AD'REV, 18 rue Ramus. Boite 139 Mvac du 20 75020 PARIS 2024_08172; 81801 . SIRET : 49029919500035

Article 3 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association ASSOCIATION L'OREILLE EN LIBERTE, 4 Rue Camille Tahan. C/O MARINE PEREZ ESCALIER C 75018 PARIS 2024_07567; 186657 . SIRET : 81794633800024

Article 4 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association COMPAGNIE KEATBECK, 131 rue Legendre. 75017 PARIS 2024_08189; 173421 . SIRET : 52516272300056

Article 5 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association DITES-DONC !, 120 rue d'Avron 75020 PARIS 2024_08200; 204298 . SIRET : 92444686700013

Article 6 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS, 221 avenue Jean Jaurès. 75019 PARIS 2024_08195; 181017 . SIRET : 39171897000026

Article 7 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LA COMPAGNIE DES EPICES, 20 rue Edouard Pailleron. Maison des associations du 19eme Arrond _ 75019 PARIS 2024_08202; 6661 . SIRET : 39287205700055

Article 8 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LA FINE COMPAGNIE, 77 rue des Cités 93300 AUBERVILLIERS 2024_08197; 185208 . SIRET : 47881191200037

Article 9 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LA MAISON OUVERTE, 108 rue du Chevaleret 75013 PARIS 2024_08194; 20808
SIRET : 32450071900020

Article 10 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LA SIRENE DE PARIS, 20 rue Dareau 75014 PARIS 2024_08199; 180572 . SIRET : 78457908800013

Article 11 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LE CABARET DES OISEAUX, 7 rue Jacques Coeur 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE 2024_07716; 196224 . SIRET : 50416289200021

Article 12 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LE CONCERT SPIRITUEL, 42 rue du Louvre 75001 PARIS 2024_08242; 46822 . SIRET : 34941695800024

Article 13 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LE MUSEE EN HERBE, 23 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS 2024_08210; 20455 . SIRET : 31142870000034

Article 14 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association L'ECLABOUSSEE, 15 Passage Ramey. C/o maison des associations du 18eme - Boîte N°68 75018 PARIS 2024_08191; 28321 . SIRET : 43986624500020

Article 15 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association Les BRUITS DE LA LANTERNE, 10 rue des Collines 93220 GAGNY 2024_08102; 191276 . SIRET : 83075859500037

Article 16 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LES CONTES DU VIVANT, 8 rue du General Renault 75011 PARIS 2024_07435; 199630 . SIRET : 90505464900025

Article 17 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association LES DEMAINS QUI CHANTENT, 7 rue du Docteur Pesque. Bureau des associations 93300 AUBERVILLIERS 2024_08230; 19561 . SIRET : 40194130700027

Article 18 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association MAISON DE LA POESIE, 157 rue Saint Martin 75003 PARIS 2024_07969; 21191 . SIRET : 32590961200054

Article 19 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association MUSIQUE DANSE XXEME, 210 rue de Belleville 75020 PARIS 2024_08211; 19134 . SIRET : 34527163900014

Article 20 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association ORCHESTRE DES CONCERTS LAMOUREUX, 28 rue Taine 75012 PARIS 2024_08198; 20317 . SIRET : 78434003600069

Article 21 : Une subvention de fonctionnement de 12.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS, 221 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS 2024_08753; 20963 . SIRET : 31390568900078

Article 22 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association PIECES A EMPORTER, 124 rue Compans 75019 PARIS 2024_08201; 186219 . SIRET : 81773556600017

Article 23 : Une subvention de fonctionnement de 6.000 euros au titre de l'Art pour Grandir est attribuée en 2024 à l'association RESEAU MÔM'ARTRE, 204 rue de Crimée 75019 PARIS 2024_08243; 19394 . SIRET : 50996337700130

Article 24 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions relatives à l'attribution de subventions, dont les textes sont joints en annexe à la présente délibération.

Article 25 : Les dépenses seront inscrites au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2024, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits, et ainsi réparties :

- 102 000 euros sur le budget de la Direction des Familles et de la Petite Enfance,
- 78 000 euros sur le budget de la Direction des Affaires Culturelles